

WP 6 Meeting : Policy Evaluation  
16<sup>th</sup> -17<sup>th</sup> of September 2002, Geneva, Switzerland

## **Allocution de bienvenue**

**Prof. Jean-Claude Vernex**  
**Département de Géographie, Université de Genève, Suisse**

C'est avec plaisir et intérêt que l'Université de Genève et son Département de Géographie accueillent les participants du projet DOLPHINS dans nos bâtiments d'Uni-Mail, le plus récent des sites de l'Université à Genève, qui je l'espère sera propice au bon avancement de vos travaux.

Votre thème de recherche, les produits de terroir portant un label d'origine, intéresse, interpelle les géographes à plus d'un titre, et je me réjouis de savoir que parmi vous certains représentent l'approche géographique, à commencer par l'organisateur de ces journées, Erik Thévenod-Mottet, dont je dirige en partie la thèse.

Qui dit "produits de terroir" dit tout d'abord "terroir", un terme assez polysémique qui hésite (en géographie) entre une définition purement agronomique et une définition que je qualifierais de "plus relationnelle" dans la mesure où elle implique l'étude de la relation de l'homme à la terre, à son territoire ; sur ce territoire, il y a l'homme avec ses valeurs, ses savoir-faire et ses modèles. C'est dans ce sens plus large qu'une géographie véritablement humaine se doit de prendre ce terme, s'ouvrant ainsi à tous les aspects de cette relation : sociaux, juridiques, économiques ou environnementaux.

Les produits de terroir constituent aussi un magnifique champ d'étude pluridisciplinaire : impossible d'aborder ces productions sous le seul angle économique, en ignorant les aspects ethnologiques ou biologiques ; impossible de les considérer sous le seul angle juridique, ou de ne pas entreprendre une analyse spatialisée, tant du point de vue de la répartition des structures de production que de l'impact en termes d'aménagement du territoire, d'évolution des paysages, etc.

Votre séminaire est principalement consacré à l'évaluation des politiques publiques en relation avec les produits portant un label d'origine : cette évaluation comportera nécessairement une dimension géographique, dans la référence à des territoires, à des zones qui sont par définition parties intégrantes des politiques d'AOC et autres labels d'origine. Cette dimension est peut-être à approfondir encore, par la suite et en fonction des axes de recherche que vous allez identifier pour les années à venir.

Dans le cadre de votre projet, et des projets qui le poursuivront, je suis persuadé que Genève est un haut lieu de réflexion et d'observation : non seulement s'y trouvent les sièges des organisations internationales où se joue le sort de la protection juridique de ces indications géographiques et leurs relations avec les thèmes de la biodiversité, de la protection des savoirs traditionnels et du commerce équitable, mais il y a aussi dans le canton de Genève une zone agricole, soumise à de très intenses pressions d'urbanisation et conflits d'usages, dans une situation d'enclavement en territoire français. L'évolution comparative des territoires français et suisses du grand bassin genevois réserve nécessairement une large place au développement des produits de terroir, en relation avec des choix politiques et des changements de pratique des agriculteurs. Nous avons dans notre région une sorte de petit laboratoire où nous allons pouvoir vérifier si écologie, pression urbaine, appellations d'origine contrôlée, vente directe font bon ménage dans un contexte économique difficile pour l'agriculture locale. Je ne doute pas que chacun des participants au séminaire n'apporte avec lui de tels petits laboratoires, pour entretenir le feu de débats que je vous souhaite passionnants et fructueux.